

Initiatives

MUTUALISTES

Partenariat
MGEN-Mucem

**RÊVER
PLUS
GRAND**



Le mot de la présidente

Var

À la veille de 2018, nous pouvons nous retourner un instant :

nos 70 ans dignement fêtés lors de notre rencontre mutuelle, notre nouveau président MGEN, Roland Berthilier, notre offre OJI pour les jeunes, diverses actions menées tout au long de l'année avec nos partenaires fidèles, notre organisation territoriale en PACA-Corse, la création de l'UMG VYV avec plus de dix millions de personnes protégées et l'arrivée d'une nouvelle équipe permanente au sein de la section du Var.

À présent, nous sommes prêts à relever de nouveaux défis et nous pouvons tourner la page, afin d'écrire l'histoire de cette nouvelle année.

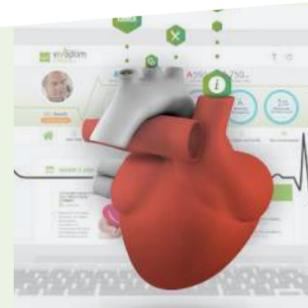
Demain, vous serez sollicités pour voter lors de l'élection d'un tiers du Comité de Section. Ce sera votre, notre premier rendez-vous. La vie démocratique est partie intégrante de notre mutuelle, inscrite dans nos gènes et qui a construit notre histoire. A l'heure des nouvelles technologies, utilisons de préférence le vote électronique.

Agissons pour notre mutuelle : votons et faisons voter nos collègues.

Sandrine Falasco
Présidente MGEN 83

4-5

OPTEZ POUR VIVOPTIM



6-7

ZOOM SUR LES ÉLECTIONS MGEN



8-9

DES PRESTATIONS AMÉLIORÉES

10-11

COMMENT FONCTIONNE MGEN ?



12-13

PARTENARIAT MUCEM / MGEN

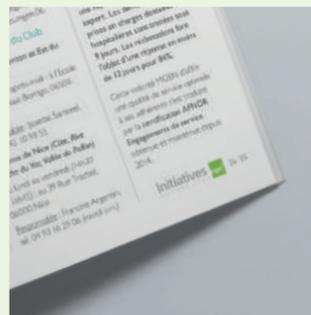


14-15

BRÈVES

16

PORTRAIT D'ADHÉRENTE



Nous rencontrer

La Valette du Var,
19 avenue des Frères Lumière

Nous écrire

Courrier : MGEN 83 - CS 60000 La Valette du Var
83166 Toulon Cedex 9
Twitter : @MGENetvous
Web : depuis votre espace personnel sur le site MGEN.fr

Nous joindre

3676 Service gratuit + prix appel

LE MAGAZINE RÉGIONAL DES ADHÉRENTS mgen* PACA ET CORSE / NOVEMBRE 2017

Directeur de la publication : Julien Villeveille, jvilleveille@mgen.fr | Diffusion : aux 180 000 adhérents MGEN des régions PACA et Corse | Rédaction : Gaëlle Cloarec / services MGEN | Crédits photos : Clément Puig (couverture, p2/3) / Jeune public au Mucem © Diego Ravier - Mucem & J4_jour © Mucem - Lisa Ricciotti - Architectes Rudy Ricciotti et Roland Carta (p12) / Matali Crasset (illustration scénographie p12/13) / Vivoptim MGEN / photothèque MGEN / Fotolia / Istock | Conception / réalisation / illustrations : www.mkt-design.fr | Production : Produire supports de communication | Imprimerie : en France sur papier 100 % recyclé, chez Hemisud Imprimerie. Conditionné sous film photo dégradable.



IMPRIMÉ SUR PAPIER
100% RECYCLÉ

Cette publication est le magazine MGEN des régions PACA et Corse, elle a pour vocation de fournir des informations locales 2 fois dans l'année. Elle se distingue du magazine Valeurs Mutualistes qui est la seule publication officielle du groupe MGEN. Les indications portées dans ce document sont données sous réserve d'erreurs typographiques et réglementaires.



Edito

Mucem - MGEN :
un partenariat national récent

Avec le Mucem, Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, le groupe MGEN a engagé un partenariat d'accès et d'ouverture à la culture.

Le Mucem, inauguré à Marseille en 2013, est le premier musée national consacré aux civilisations de la Méditerranée.

Dès son ouverture, une attention particulière a été portée à l'accueil du jeune public et ce sont plus de dix mille élèves et enseignants qui, dans le cadre de sorties éducatives, ont été accueillis.

et de nouvelles perspectives...

Avec l'ouverture de nouveaux espaces "enfants" prévue en fin d'année 2017, les enfants de 3 à 12 ans pourront bénéficier de nouvelles réponses culturelles.

Des espaces réservés et organisés, des outils pédagogiques, des parcours pour les classes et pour les familles à découvrir au sein du Mucem qui s'est imposé comme l'un des lieux emblématiques de la dynamique culturelle de notre territoire.

Mucem - MGEN : un partenariat qui a du sens par l'éducation à la culture.

Marc Devouge
Administrateur national
chargé de la région PACA-Corse

Optez pour vivoptim

Vivoptim est un programme e-santé initié par MGEN pour prévenir et accompagner le risque cardio-vasculaire.

Testé avec succès en Bourgogne Franche-Comté et en Occitanie depuis deux ans, il sera accessible aux adhérents MGEN en PACA-Corse dès 2018.

Pourquoi un tel programme ?

Le risque cardiovasculaire est la première cause de mortalité chez les femmes et les plus de 65 ans. Le système de santé français a fait ses preuves mais, en privilégiant l'aspect curatif et les soins. Il ne prend pas suffisamment en compte l'approche préventive des pathologies. Un rééquilibrage devient d'autant plus souhaitable que les maladies chroniques se généralisent, et que la prévention a démontré son efficacité. MGEN, dès novembre 2015, a souhaité accompagner ses adhérents au-delà des programmes d'information-prévention classiques qui, aussi essentiels soient-ils, ne suffisent plus.

En quoi cela consiste ?

L'objectif est de réduire durablement le risque cardiovasculaire global, en optimisant les comportements de santé. Pour cela, des parcours et un suivi de prévention personnalisés sont mis à disposition, via une plateforme numérique, sur la base de votre profil de risque cardiovasculaire. Vivoptim propose également un coaching en ligne, permet d'échanger avec des professionnels de santé (infirmiers, diététiciens, éducateurs sportifs, tabacologues). Après avoir défini vos objectifs, un suivi interactif vous permet d'évaluer vos progrès et de maintenir et/ou de renforcer votre motivation.

Un projet pilote convainquant

La phase de test de Vivoptim touche à sa fin (au 31/12/2017). Le bilan s'avère très positif : les adhérents et salariés MGEN ont été nombreux à participer au programme et sont globalement très satisfaits.

Un dispositif sécurisé

En proposant des outils basés sur la technologie numérique, MGEN est consciente des enjeux liés à la protection des données et assure la totale confidentialité du dispositif.

Les participants se connectent en totale sécurité : leurs informations personnelles sont stockées chez un hébergeur de données de santé agréé, suivant les règles de sécurisation requises par l'Asip Santé*, ainsi que par la CNIL**. Le respect de ce cahier des charges strict se fait tout en maintenant une interface simple et agréable.

* L'ASIP Santé (Agence des Systèmes d'Information Partagés de Santé) est la structure d'État référente et fédératrice de la e-santé en France. ** Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, chargée de veiller à ce que l'information soit au service des citoyens.

EN CHIFFRES

8 383 participants âgés de **30 à 70 ans** (soit l'une des plus importantes cohortes d'un programme e-santé basé sur la vie réelle de ses participants), répartis en fonction de leur profil de risque cardiovasculaire :

- Risque faible : 41%
- Risque modéré : 18%
- Risque élevé : 41%

SATISFACTION :

87% estiment Vivoptim **UTILE ET INTÉRESSANT**

76% trouvent le **PROGRAMME MOTIVANT**

BILAN CLINIQUE :

BAISSE de la **TENSION ARTÉRIELLE**
PRESSION ARTÉRIELLE SYSTOLIQUE

  **-3,48 MM HG**

PERTE de **POIDS**
BAISSE MOYENNE OBSERVÉE
Indice de masse corporelle : **-0,48 kg/M²**

  **-1,4 KG**

BAISSE du **LDL-CH**

 **-1,6 G/L**

CONCRÈTEMENT

Vivoptim est composé de plusieurs espaces complémentaires :

1 PORTAIL GRAND PUBLIC en accès libre sur vivoptim.fr

1 PORTAIL PARTICIPANT : votre espace personnel sur mon.vivoptim.fr

1 PORTAIL POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

**Dès 2018,
Découvrez Vivoptim !**

Elections : choisissez vos représentants !

MGEN n'est pas seulement une Mutuelle solidaire et engagée, c'est aussi une Mutuelle dans laquelle femmes et hommes peuvent s'impliquer et être élus au sein de comités de sections.

Nous sommes invités à voter dès le 3 janvier et jusqu'au 16 mars 2018 pour élire nos représentants dans ces comités de section.

MGEN, notre Mutuelle, nous permet de nous exprimer,

Qui sont-ils ?

Tout simplement...
des adhérents.

Que font les élus au sein

Ils font vivre les valeurs de la Mutuelle, démocratie, solidarité, liberté et laïcité :

Parce qu'ils sont membres de commissions, les élus peuvent prendre part aux décisions d'attribution d'aides. Ils sont aussi acteurs du débat citoyen et de la promotion de l'Économie Sociale et Solidaire.

Ils contribuent au projet de la Mutuelle :

Les élus portent la voix des adhérents en participant aux moments démocratiques forts, telles les assemblées statutaires, conférences et Rencontres mutuelles.

d'un comité de section ?

Ils mettent en œuvre des actions concrètes :

Les élus participent à la promotion du groupe MGEN à travers des actions de développement et de prévention mises en place localement.

Ils tissent un lien de confiance avec les adhérents :

Les élus donnent du sens à leur engagement en participant à des rencontres avec les mutualistes pour mieux cerner leurs attentes.

alors VOTONS !

UNE MUTUELLE PLUS FORTE

Notre vote renforce les élus qui se sentent soutenus dans leur rôle par un élan démocratique. Des élus confortés rendent notre Mutuelle plus légitime pour peser davantage au sein des débats citoyens et/ou institutionnels sur la protection sociale.



UNE MUTUELLE PLUS SOLIDAIRE

À l'occasion de cette élection, MGEN innove avec

"1 € pour une cause".

Il sera proposé aux adhérents qui le souhaitent d'associer à leur vote électronique le versement d'un euro par la Mutuelle au bénéfice d'une association ou d'une grande cause nationale.



UNE MUTUELLE ENCORE PLUS DÉMOCRATIQUE :

1 adhérent/1 voix !

Notre vote donnera plus de sens encore à notre modèle démocratique. Ce sont les délégués aux assemblées générales qui votent les grandes décisions et orientations de notre Mutuelle.



De nouvelles prestations votées en AG

Les Assemblées Générales MGEN ont lieu tous les ans en juillet. Elles sont l'occasion pour vos délégués de voter des modifications dans les prestations auxquelles vous avez droit. Initiatives Mutualistes a fait le point sur les évolutions validées lors de l'A.G. 2017, qui s'est tenue à Montpellier.

Les nouveautés
en application au 1^{er} janvier 2018

Acupuncture

Le forfait MGEN "Se soigner autrement" prendra désormais en compte les actes d'acupuncture remboursables ou non par l'Assurance Maladie Obligatoire, qu'ils soient réalisés par des médecins ou par des sages-femmes. Cet élargissement de la prestation fait suite à une demande des adhérents, qui en estimaient l'accès trop restreint : jusqu'ici, le remboursement ne concernait que les actes effectués dans le cadre du parcours de soins coordonné, et pratiqués par des médecins adhérant au Contrat d'accès aux soins.

Assistance hospitalisation

Un an après la mise en place des services d'assistance* autour de l'hospitalisation, le retour d'expérience en section montre qu'ils sont appréciés mais demandent un réajustement. Dorénavant, au-delà des maladies soudaines et imprévisibles, les maladies non soudaines et chroniques seront prises en compte (jusqu'à 2 interventions / an). Les immobilisations de plus de 2 jours à la suite d'une intervention chirurgicale en ambulatoire, ou de chirurgie avec une nuit d'hospitalisation, seront intégrées. Enfin, leur utilisation est assouplie : on passe de 10h sur une période de 10 jours à 10h sur une période de 30 jours.

Psychothérapies

Seuls les actes pratiqués par des psychologues-cliniciens étaient inclus jusqu'à présent dans notre règlement mutualiste, ce qui pénalisait les adhérents consultant des psychothérapeutes. Ces derniers, reconnus professionnellement depuis 2004, ont leur propre registre national, auquel ils doivent s'inscrire. MGEN, après avoir progressivement amélioré la prise en charge des psychothérapies et l'avoir annualisée, l'étend aux séances réalisées chez un psychothérapeute agréé. Cette extension est valable pour toutes les offres.

Prestations dentaires

La pose de prothèses amovibles définitives concerne majoritairement des adhérents âgés, aux revenus modestes. Pour éviter le renoncement aux soins, il était urgent de réduire le reste à charge de ces équipements onéreux. En fonction des offres, le remboursement pour un appareil complet passe de 229€ à 400€ minimum (résine), et de 336€ à 500€ minimum (métal). Au niveau des implants, on passe de 2 implants sur 2 années civiles à 3 implants sur 2 années civiles, pour les adhérents ayant souscrit l'offre Intégrale.

Remboursements
étendus aux
psychothérapeutes
agréés



Meilleur
remboursement des
prothèses amovibles
et des implants
dentaire



Elargissement de la
prise en charge des
actes d'acupuncture

Hospitalisation
prise en compte des
maladies non soudaines
et chroniques



Qui fait quoi chez MGEN ?

Pour un adhérent, la principale attente vis-à-vis de sa mutuelle est simple : il faut qu'elle soit là quand il en a besoin. Consciente de cet enjeu, mais aussi des évolutions de notre système de santé et de sa réglementation, MGEN a considérablement fait évoluer son organisation au cours de ces dernières années. Avec un objectif prioritaire : vous proposer la meilleure qualité de service. Essayons d'y voir plus clair dans cette organisation.

Les centres de contact : parce que vous répondre, bien et rapidement, c'est important



Quand on pense aux plus de 4 millions de personnes protégées, on se dit que ça doit faire pas mal d'appels, de mails, et donc de questions. Les centres de contact permettent d'apporter un premier niveau de réponse à la plupart de ces demandes (1). Le choix a été fait de tous les baser en France (2).

En leur sein, une attention particulière est portée sur la stabilité des équipes (Lyon : 93% de CDI, ancienneté moyenne de 5 ans, moyenne d'âge de 33 ans), et sur la formation professionnelle des personnels (3 semaines minimum de formation

initiale, plans de formation continue, utilisation d'une base de connaissance partagée, conseillers spécialisés sur différents domaines) afin d'apporter des réponses rapides et de qualité à vos messages et appels.

Les sections départementales : parce que la proximité et le lien avec nos adhérents sont prioritaires



La recherche d'une organisation efficiente et économe de vos cotisations est une priorité. Dans le même temps, la proximité avec nos adhérents est un incontournable. Il est donc logique d'assurer une présence dans chaque département.

Centre névralgique de la vie démocratique (vos élus s'y réunissent), la section départementale est aussi ce lieu d'accueil et de conseil qui vous permet de faire un point de situation à chaque moment important de votre vie. Nos conseillers ont pour mission de vous apporter les réponses que vous attendez, et d'assurer

le suivi des différents dossiers que vous leur confiez. Les délégués, recrutés au sein du MENESR(3), veillent sur la qualité de ces échanges, ainsi qu'à la bonne articulation entre les aspects opérationnels et les choix stratégiques effectués par vos représentants.



Les centres de gestion : parce qu'avec 200 millions d'actes de remboursement par an, il vaut mieux être bien organisé.

MGEN compte 10 centres de gestion (4). L'essentiel du traitement des activités gestionnaires y est assuré. Afin de gagner en efficacité, des unités spécialisées ont été créées pour les différents types d'opérations.

Tous les efforts au sein de ces centres portent sur le respect des engagements en termes de délais (théoriquement un maximum de 10 jours est prévu quelle que soit l'opération ; concrètement, le centre de traitement de Marseille les réalise aujourd'hui dans un délai de 4 jours

au maximum) et de qualité de service (mise en place d'équipes dédiées aux appels sortants afin de régler les réclamations plus efficacement et d'assurer une meilleure fluidité dans les relations avec les professionnels de santé).



Le siège national : parce que c'est mieux quand il y a un pilote dans l'avion...

Situé à Paris, dans le 15^e arrondissement, environ 500 personnes y travaillent. L'essentiel du pilotage stratégique et opérationnel de la mutuelle y est concentré : conseil d'administration et directions œuvrent à améliorer qualité de service et performance économique en répondant au mieux aux attentes de nos adhérents, à vos attentes.

Animation de la vie militante, développement de nos offres et prises en charge, modernisation de nos centres de santé : ces sujets très variés permettent d'associer de nombreux métiers et des

compétences très diverses. Le siège national est aussi le lieu de débats de société d'ampleur puisque son grand amphithéâtre accueille régulièrement colloques, conférences et réunions publiques.



Les centres et établissements de santé : parce que rembourser c'est bien, mais soigner, ça l'est aussi

MGEN est investie dans plus de 2000 services de soin et d'accompagnement mutualistes (5). Au-delà de cet engagement au sein de la mutualité française, elle gère directement 50 établissements avec l'ambition d'être un acteur global de santé.

Concilier performance économique et non-lucrativité permet de proposer une qualité de prise en charge et une large accessibilité au sein de nos établissements de santé. Notre région en compte 4 : le centre médical et dentaire de Nice, le centre de soins de suite et de réadaptation Pierre Chevalier à Hyères, ainsi

que les EHPAD de Rognes et St Cyr. Ces 4 établissements comptent plus de 500 salariés et professionnels de santé. Pour notre mutuelle, être en mesure de disposer de cette offre de soins et de l'éclairage qu'elle apporte sur les différentes techniques et réalités médicales est essentiel.

(1) Les sections départementales répondent, en seconde instance, aux appels téléphoniques (appels dits de niveau 2 : qui nécessitent région- mais aussi à Paris, Bordeaux, Nantes et Rennes. • (3) Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement supérieur afin d'assurer un lien "de pair à pair" avec ces assurés sociaux. Ces agents sont placés région), Paris, La Villette, Rennes, Bordeaux, Montpellier, Lyon, Lille, La Verrière et Le Mans. • (5) pour découvrir les centres et

une réponse plus experte) et assurent près de 90% de taux de réponse • (2) MGEN compte à ce jour cinq centres de contact : à Lyon -qui gère la majorité des appels pour notre la Recherche : une convention Ministère-MGEN autorise la mutuelle, gestionnaire du régime obligatoire de sécurité sociale pour ces agents, à recruter au sein de ce ministère en position de détachement, leur traitement est intégralement pris en charge par MGEN • (4) Ces dix centres sont situés à Marseille (ce centre gère les opérations pour notre services gérés par la Mutualité française dans notre région, rendez-vous sur <http://accompagnementmutualiste.fr>

Partenariat Mucem-MGEN

Un partenariat national et l'engagement du groupe MGEN vont permettre au Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée d'ouvrir de nouveaux espaces jeunesse à compter des 2 et 3 décembre.

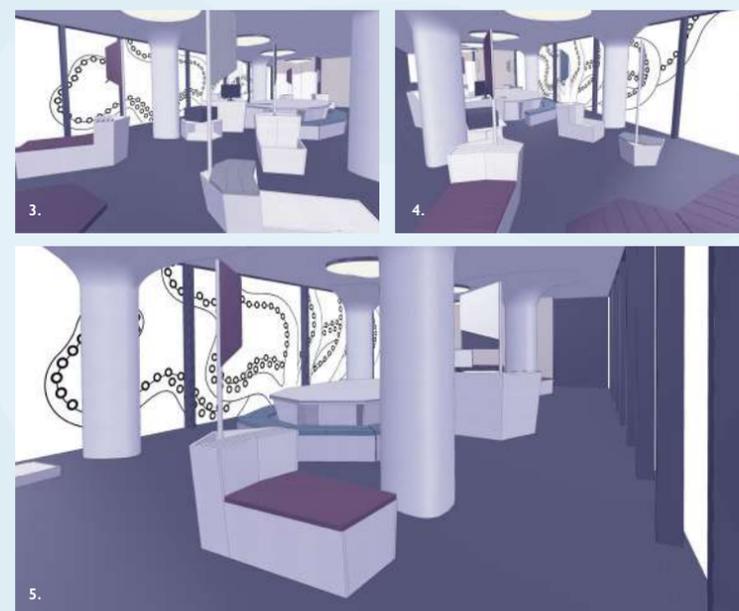
Genèse du projet

Depuis son inauguration à Marseille en 2013, le Mucem ne désemplit pas. Demande forte des visiteurs, une attention particulière a été dès l'origine portée à l'accueil du jeune public. La rénovation de la Galerie de la Méditerranée, pour l'ouverture d'une nouvelle exposition semi-permanente, était l'occasion de mettre en place des espaces de médiation spécifiquement adaptés aux enfants. Il était dès lors pertinent pour MGEN de soutenir un projet à forte portée culturelle et éducative, en signant une convention de partenariat sur 5 ans.



Une scénographie soignée

Le Mucem a fait appel à **Matali Crasset**, véritable "star" du design. Éclectique créatrice d'univers -on lui doit notamment l'atelier éphémère Modul'Home au Centre Pompidou-, elle a travaillé sa scénographie autour de l'alphabet nautique (L'atelier de l'île) et l'univers portuaire (L'île aux trésors), en proposant une signalétique ludique et lisible, adaptée aux plus jeunes. Le parcours numérique et les jeux ont été confiés à d'autres développeurs féconds : **Orbe, Studio Ravages et Supamonks**.



Deux nouveaux espaces

L'Odyssée des enfants, dispositif qui accueillait jusque là les **7-12 ans**, se transforme et se déploie, avec l'ambition d'augmenter le nombre de visiteurs, et de recevoir aussi les **3-6 ans**. En lien avec la nouvelle exposition Connectivités, portant principalement sur les grandes cités du monde méditerranéen aux XVI^e et XVII^e siècles, deux nouveaux espaces destinés aux familles et au public scolaire ont été conçus.

L'ATELIER DE L'ÎLE

Accessible au public en janvier 2018, cet **espace de 150 m²** sera consacré aux multiples activités proposées par le Mucem autour de ses expositions phares. Il permettra à ses visiteurs de laisser libre cours à leur créativité dans le cadre d'**ateliers artistiques ou manuels**.

L'ÎLE AUX TRÉSORS

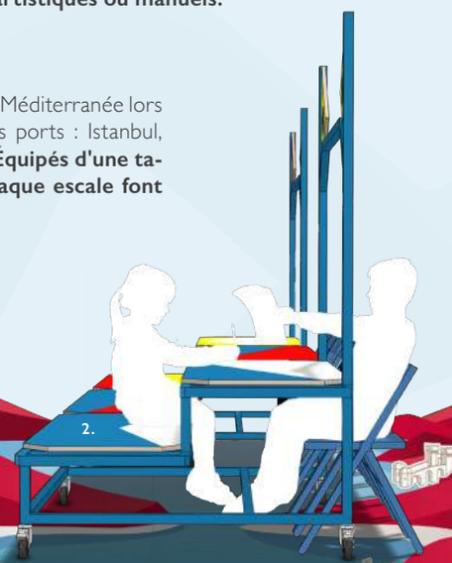
Les petits aventuriers sont invités à découvrir la Méditerranée lors d'un **parcours numérique** à travers ses grands ports : Istanbul, Venise, Alger, Gênes, Séville, Lisbonne ou Marseille. **Équipés d'une tablette tactile, ils circulent de cité en cité et à chaque escale font moisson de trésors.**

ACCUEIL DU JEUNE PUBLIC Depuis 2013

53 000 participants
à l'Odyssée des enfants

10 000 élèves et enseignants
dans le cadre de sorties scolaires

43 000 visiteurs en famille



Outils pédagogiques

Le parcours proposé aux familles et aux classes sera le même. Le "plus" proposé aux enseignants consistera à pouvoir guider leurs élèves à l'aide d'un dispositif pédagogique. Ils disposeront d'une **tablette "maîtresse", connectée à celle de chaque enfant**, afin de mener leur visite en toute autonomie. À partir de janvier 2018, des journées de découverte et de formation leur seront réservées.

Plus d'informations sur le site : www.mucem.org/scolaires

1 - L'île aux trésors, jeu (esquisse) © Mucem Orbe, Studio Ravages, Supamonks
2 - L'atelier de l'île © Mucem/matali crasset
3 - 4 - 5 : L'île aux trésors © Mucem/matali crasset

Modalités pratiques

POUR QUI ?

Enfants de 3 à 12 ans accompagnés de membres de leurs familles ou en visite scolaire

QUAND ?

Familles : tous les week-ends et jours fériés et tous les jours pendant les vacances scolaires aux horaires d'ouverture du musée

Scolaires et centres de loisirs : en semaine sur réservation sauf le mardi

TARIFS : L'île aux trésors

Familles : gratuit pour les enfants et pour les adultes accompagnants sur présentation d'un billet d'accès au Mucem (individuel ou famille)

Scolaires : 30€/classe

OÙ ?

Mucem
7 Promenade Robert Laffont
13002 Marseille

L'île aux trésors
au rez-de-chaussée du J4

L'Atelier de l'île
au niveau -1 du J4



LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez bien sûr joindre MGEN par téléphone mais **vous pouvez également nous écrire depuis votre espace personnel** : votre message arrivera directement au service concerné et vous recevrez une réponse dans un délai très court.

ESPACES D'ACCUEIL ET D'ÉCOUTE

Depuis plusieurs années, la MGEN, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a mis en place un dispositif d'accueil psychologique à destination des personnels de ce ministère.

Dans chaque département il est possible de bénéficier d'un service d'écoute psychologique via une plateforme téléphonique, ou de prendre rendez-vous pour rencontrer de manière anonyme et gratuite un psychologue.

Numéro unique et gratuit :
0805 500 005
de 8h30 à 18h30



POURQUOI PAS VOUS ?



Devenez correspondants MGEN !

Vous vous intéressez à la vie de MGEN, votre Mutuelle Santé Prévoyance.

Vous souhaitez participer à la vie de votre mutuelle.

Vous voulez diffuser les actions de prévention, être un relais auprès de vos collègues en assurant le lien avec la section départementale.

Vous êtes agent d'accueil, enseignant, agent administratif, personnel de direction, comptable, conseiller technique, chercheur...

Vous travaillez à l'Université, en Lycée, Collège ou École, dans une Unité territoriale, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, au Conseil départemental, à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale...

ÉCRIVEZ-NOUS :
correspondants83@MGEN.fr

NOUVELLE ÉQUIPE

Aux côtés de la présidente Sandrine Falasco et du délégué Philippe Pujol, deux nouveaux membres permanents ont rejoint l'équipe du Var depuis le 1er septembre :

Olivier Andrau, nommé par le Bureau National, directeur de la section du Var :

"Professeur de lycée professionnel, personnel de direction, engagé dans la vie publique autour des thématiques de la santé et de l'intergénérationnel, je rejoins aujourd'hui le groupe MGEN à la direction de la section du Var. Toujours tourné vers l'humain, je m'engage dans le monde mutualiste pour promouvoir un modèle de protection sociale démocratique, solidaire et non lucratif."

Dominique Viot, délégué :

"Enseignant spécialisé, j'ai d'abord milité pendant de nombreuses années dans le cadre associatif en faveur d'enfants et adultes en situation de handicap ou fragilisés dans leur vie sur le plan social, éducatif ou médical. Il y a dix ans, j'ai fait le choix de rejoindre MGEN comme délégué. J'ai eu à cœur de faire vivre le projet mutualiste MGEN au service des adhérents. Arrivé dans le Var en septembre, j'entends poursuivre cet engagement."

Remercions chaque acteur pour leur investissement passé et souhaitons la bienvenue aux nouveaux !



NUMÉRIQUE : DES NOUVEAUTÉS



Le numérique transforme nos vies : pour MGEN cela doit se traduire par une amélioration du service que nous apportons à nos adhérents.

Premier changement notable, votre espace personnel : depuis le mois de novembre vous avez accès à vos services en ligne par le biais d'une interface totalement nouvelle et repensée. Plus ergonomique, plus intuitive : si ce n'est déjà fait, essayez-la !

Un second changement est matérialisé par ce magazine : il n'est désormais plus expédié systématiquement par voie postale ; si vous n'en avez pas fait la demande, vous le recevez désormais par mail. À tout moment, toujours depuis votre espace personnel, vous pouvez demander à basculer du numérique au papier et inversement.

Troisième nouveauté, la page de votre section, sur www.MGEN.fr, est désormais animée sur toute la région : consultez-la régulièrement et retrouvez-y toute l'actualité de votre section. Vous connaîtrez ainsi les prochaines actions mises en place, les informations de la carte culture, du Club des retraités ... Un outil au service de la proximité avec nos adhérents.

VOUS VOILÀ À LA RETRAITE ?



Venez nous rejoindre au Club des retraités MGEN dans une ambiance conviviale, amicale et solidaire !

C'est une possibilité de rencontre pour toutes les personnes qui aiment parler de voyages, de cuisine, de petits-enfants...

Que nous ne disposions pas actuellement de salle de réunion n'enlève rien au fait de partager des moments chaleureux entre adhérents, ni d'apprécier les randonnées, les sorties, les voyages, la pratique de langues, les conférences, les repas...

Pour poursuivre ces activités, notre équipe d'animation a besoin de nouvelles recrues et sera très heureuse de vous accueillir avec votre dynamisme et des idées innovantes.

Vous pouvez vous renseigner auprès des responsables du Club. Veuillez n'utiliser ces contacts que pour des questions relatives au Club des retraités*. Nous vous en remercions par avance.

* Pour des questions concernant votre mutuelle, téléphonez au 3676.

Monique BONNIOL
06 64 61 94 84

Marie-Antoinette OLTRA
07 61 05 45 98

VOCAL'IZ ARRIVE EN V2



Avez-vous utilisé votre voix aujourd'hui ? Bien sûr ! Mais en avez-vous pris soin ? Pourtant, parce qu'elle est une composante de votre identité et votre premier atout pour communiquer, il vaut mieux y prêter attention !

Voilà pourquoi MGEN, en collaboration avec la Fédération Nationale des Orthophonistes et l'IRCAM, a créé l'application Vocal'iz. Elle connaît aujourd'hui une mise à jour importante avec l'arrivée de sa version 2.

Chaque jour, guidé par nos coaches, réalisez l'un des 60 exercices proposés. Grâce à une pratique quotidienne, vous améliorerez votre posture, votre geste vocal, votre respiration, et réduirez ainsi les risques de pathologies de la voix.

Pour vous aider à rester motivé tout au long de votre parcours, un système de points et d'avancement par niveaux vous permet de suivre vos progrès.

Vocal'iz fait partie de l'écosystème MMMieux : la plateforme MGEN consacrée à la santé et au bien-être. L'application est disponible sur l'App Store (iOS) et Google Play (Android).



Dr Marie-Dominique HARMEL

REPÈRES

- 1961** Naissance
- 1989** Doctorat en médecine générale, Université Aix-Marseille II
- 1992** Diplôme universitaire de statistiques et épidémiologie, Faculté de Bretagne Occidentale, Brest
- 1994** Certificat d'Etudes Statistiques Appliquées à la Médecine, option épidémiologie, Université Paris VI
- 1998** Certificat d'université des maladies du sein, Université Louis Pasteur, Strasbourg
- 2003** Diplôme de santé publique et communautaire, Université Henri Poincaré, Nancy

Entretien avec Marie-Dominique Harmel, Médecin coordonnateur de l'Association ISIS 83.

Quel est votre parcours professionnel ?

Marseille. J'ai ensuite effectué des remplacements à Brest, avant de rejoindre le Centre d'Examens de Santé « La Colombe » de la CPAM du Var à Toulon. J'étais Médecin examinateur, et me suis intéressée à la prévention et au dépistage. Je suis aujourd'hui Médecin coordonnateur de l'association ISIS 83, structure de gestion en charge du dépistage organisé du cancer du sein et du cancer colo-rectal dans le Var.

Qu'est-ce qui vous a intéressée dans la prévention ?

Quand les personnes viennent faire leur bilan, nous leur posons des questions sur leurs antécédents familiaux et leurs facteurs de risque. Je suis partie de la médecine générale pour investir progressivement la santé publique et la question de la prévention en est un aspect important. Je me suis formée, en étudiant les statistiques appliquées à la médecine, et j'ai obtenu un diplôme de santé publique par correspondance.

Vous participez activement au dispositif Octobre Rose, pouvez-vous nous en parler ?

Il s'agit d'une action nationale, un mois dédié au cancer du sein et à son dépistage, que nous portons dans le Var avec ISIS 83. Il s'agit de sensibiliser les femmes, de leur apporter une information claire et de répondre à leurs interrogations, leurs inquiétudes, de lever les tabous qui y sont reliés. Nous nous adressons aussi à leur entourage.

Etes-vous satisfaite de cette édition ?

Oui, nous avons une bonne couverture du territoire, sur Toulon, Draguignan, Ollioules, La Seyne, Saint Raphaël... Avec une douzaine de stands en établissements hospitaliers publics ou privés et dans les locaux MGEN, des ciné-débats, une bonne interactivité et des temps de convivialité. C'est un format qui fonctionne bien.

Quelles sont les informations importantes à retenir ?

Le problème du cancer du sein, c'est qu'il n'est pas vraiment possible de le prévenir. Bien sûr, il y a des facteurs de risque, comme l'obésité, ou la tabagie, et a contrario le fait d'allaiter plus de six mois est protecteur pour la mère comme pour la fille. Mais le premier facteur de risque, c'est l'âge : 80% des cancers du sein apparaissent après 50 ans. La façon la plus efficace de lutter contre la maladie est le dépistage précoce.

Comment procède-t-on à ce dépistage ?

Avant 50 ans, les mammographies posent un problème technique car les seins sont plus denses, en raison de l'imprégnation hormonale. On est obligés d'irradier plus les femmes, ce qui n'est pas recommandé. Donc on pratique des consultations de prévention, un dépistage ciblé. Après 50 ans, par contre, cette difficulté est levée et on peut détecter les lésions à un stade précoce, avant qu'elles ne soient perceptibles par simple palpation. La mammographie est alors recommandée tous les 2 ans.